

VERSION 1.0

10/02/2021



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**SIVOM**

SIVOM NARBONNE RURAL  
17 AVENUE DE LOUATE  
11 000 MONTREDON DES CORBIERES

## TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE .....	2
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE.....	2
COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE .....	4
BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT .....	5
FONCTIONNEMENT RECETTES .....	5
FONCTIONNEMENT DEPENSES .....	6
CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	9
RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2021 .....	10
FOCUS EVOLUTION DES EXCEDENTS .....	11
AU SIVOM.....	11
AU CIAS .....	12
BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT .....	14
INVESTISSEMENT RECETTES.....	14
INVESTISSEMENT DEPENSES.....	15
RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPENDRE EN 2020.....	15
ORIENTATIONS 2021 .....	16

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8". Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée. Les mêmes dispositions existent relativement aux départements (L. 3312-1<sup>1</sup>).

### PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA STRUCTURE

Ces éléments seront donnés dans le rapport d'orientation budgétaire :

- POPULATION : 38 765
- COMPOSITION DE L'EXECUTIF liste des 32 élus et 32 suppléants

COMMUNE	DELEGUE	DELEGUE
ARMISSAN	Mme. PLAISANT Aliénore	M. PORTELLI Jean
BAGES	M. BASTIDE Henri	Mme. EVEILLECHIEN Emilie
BIZANET	M. VIALADE Alain	M. AMOROS Jean
COURSAN	M. ROCHER Edouard	Mme. SAOULI-SUCHAIL Roselyne
CUXAC D'AUDE	M. JUNCY Gérard	M. SEGURA Bruno
FLEURY D'AUDE	Mme. PERIE Christelle	Mme. CASIER Alexia
GRUISSAN	M. DURAND Jean-Luc	Mme. LIGNON Laurette
MARCORIGNAN	M. FAURE Christian	M. GAUTIER Robert
MONTREDON	Mme. PELEGRIN Christina	M. CHABOSSON Pascal
MOUSSAN	M. GLEIZES Jacqueline	Mme. CHASTAING Léa
NEVIAN	M. SENTOST Gilles	Mme. BAZY Aurore
OUVEILLAN	Mme. BESTUE Brigitte	Mme. CHAUVET Brigitte
RAISSAC	Mme. CABROL Elyette	M. SMITH Timothy
SALLES D'AUDE	M. PAZ Fabien	Mme. LOPEZ Sandrine
VILLEDAIGNE	Mme. FIGUERA Encarnacion	Mme. PICOCHÉ Laetitia
VINASSAN	M. ALDEBERT Didier	M. FRATICOLA Gérard

<sup>1</sup> Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/lelaboration-budget>

**RESSOURCES PAR SECTION** (orientation) point 5 du DOB

**NIVEAU DE L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE** 2 prêts

2013 : 500 000€ - 4,31%, sur 240 mois soit jusqu'en 2033. Il reste 174 265.87 € de capital à rembourser.

2014 : 500 000€ - 3,13%, sur 240 mois soit jusqu'en 2034. Il reste 176 798.56 € de capital à rembourser.

**NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION** : cela correspond pour nous au montant des participations communales puisqu'il n'y a pas d'imposition directe de la population

**ETAT DES EFFECTIFS ET CHARGES DU PERSONNEL** uniquement la directrice pour le mois de Janvier (voir plus bas pour la dépense générée). Elle sera définitivement transférée au CIAS dès Février.

## COMPTE DE RESULTAT ET BILAN D'ACTIVITE

Les éléments donnés ci-dessous sont provisoires. Ils deviendront définitifs lors du compte administratif.

SIVOM DE NARBONNE RURAL - SIVOM NARBONNE RURAL - 2020

09/02/2021	<b>Balance générale</b>	1 / 1
------------	-------------------------	-------

Montant exprimés en Euros	Prév-Antérieure	Prévisions	En Cours	Solde	%	Engagé	Brouillard	Historique	Solde(prév-histo)	%
Dépenses d'investissement	162 713,68	142 415,01	31 643,45	110 771,56	22,22			31 643,45	110 771,56	22,22
Recettes d'investissement	162 713,68	142 415,01	7 629,18	134 785,83	5,36			7 629,18	134 785,83	5,36
Solde d'investissement			-24 014,27					-24 014,27		
Dépenses de fonctionnement	455 604,15	505 081,27	416 664,61	88 416,66	82,49			416 664,61	88 416,66	82,49
Recettes de fonctionnement	455 604,15	505 081,27	443 732,83	61 348,44	87,85			443 732,83	61 348,44	87,85
Solde fonctionnement			27 068,22					27 068,22		
EXCEDENT			3 053,95					3 053,95		
DEFICIT										

On note en résultat un excédent de la section de Fonctionnement à hauteur de 27 068.22 € et un déficit de la section d'investissement de 24 014.27 €.

## BILAN DE L'ANNEE EN FONCTIONNEMENT

### FONCTIONNEMENT RECETTES

- présentation : chapitre - article

Nomenclature	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Recette	505 081,27	443 732,83	61 348,44	87,85	373 912,08
Fonctionnement	505 081,27	443 732,83	61 348,44	87,85	373 912,08
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	72 971,27		72 971,27		
Art. - 002 Résultat d'exploitation reporté	72 971,27		72 971,27		
Ch. - 013 Atténuations de charges					3 362,41
Art. - 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel					3 362,41
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	33 200,00	33 200,00		100,00	33 267,20
Art. - 70878 Par d'autres redevables	33 200,00	33 200,00		100,00	33 267,20
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	398 910,00	399 030,94	-120,94	100,03	325 915,50
Art. - 74748 Autres communes	398 910,00	399 030,94	-120,94	100,03	325 915,50
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante		0,97	-0,97		0,97
Art. - 7588 Autres produits divers de gestion courante		0,97	-0,97		0,97
Ch. - 77 Produits exceptionnels		11 500,92	-11 500,92		11 366,00
Art. - 773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l					1 290,00
Art. - 7788 Produits exceptionnels divers		11 500,92	-11 500,92		10 076,00

Au chapitre 002 sont inscrits systématiquement les excédents reportés. Ils ne constituent pas à proprement parler une recette qui va être réalisée puisque c'est ce que nous avons déjà constaté en excédent les années précédentes. Cette année en recettes nous avons perçu :

- 33 200.00 € qui correspondent aux remboursements de loyers des services et 399 030.94 € de participations communales.
- 0.97 € notamment pour une régularisation de PAS et 11 500.92 € de remboursement de sinistres sur le bâtiment (recettes non prévisibles)

## FONCTIONNEMENT DEPENSES

### - Chapitre 011 : « Charges à caractère Général »

- présentation : chapitre - article

Nomenclature	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	33 800,00	20 882,70	12 917,30	61,78	26 704,39
Fonctionnement	33 800,00	20 882,70	12 917,30	61,78	26 704,39
Ch. - 011 Charges à caractère général	33 800,00	20 882,70	12 917,30	61,78	26 704,39
Art. - 60622 Carburants	2 000,00	955,30	1 044,70	47,76	1 416,46
Art. - 60632 Fournitures de petit équipement		513,60	-513,60		
Art. - 6064 Fournitures administratives	250,00	336,00	-86,00	134,40	117,60
Art. - 611 Contrats de prestations de services	6 000,00	3 537,96	2 462,04	58,97	5 115,13
Art. - 61521 Terrains	1 000,00	372,00	628,00	37,20	732,00
Art. - 615221 Bâtiments publics	3 000,00	1 100,50	1 899,50	36,68	2 055,76
Art. - 61551 Matériel roulant	1 500,00		1 500,00		1 290,00
Art. - 61558 Autres biens mobiliers	4 500,00	798,72	3 701,28	17,75	2 746,80
Art. - 6156 Maintenance		2 423,52	-2 423,52		
Art. - 6168 Autres	7 000,00	6 528,07	471,93	93,26	6 428,37
Art. - 6188 Autres frais divers	350,00		350,00		240,00
Art. - 6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00		400,00		390,30
Art. - 6226 Honoraires	1 000,00		1 000,00		180,00
Art. - 6231 Annonces et insertions	150,00	90,20	59,80	60,13	77,00
Art. - 6232 Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 240,92	259,08	89,64	2 195,07
Art. - 6262 Frais de télécommunications	250,00	203,91	46,09	81,56	169,90
Art. - 63512 Taxes foncières	200,00	14,00	186,00	7,00	14,00
Art. - 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis)	3 700,00	1 768,00	1 932,00	47,78	3 536,00

Nous avons réalisé en 2020, 5 821.66 € de moins qu'en 2019.

Ce chapitre est assez vide car c'est au CIAS que sont impactées les dépenses du quotidien réel. Il ne reste au SIVOM que tout ce qui concerne le bâtiment, son entretien, et des contrats de prestations s'y rapportant.

On notera simplement à l'article 6156 « Maintenance » deux factures annexes liées au renouvellement du serveur et à l'externalisation de sa sauvegarde. Le reste n'appelle pas de commentaire particulier.

- **Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »**

- présentation : chapitre - article

<i>Nomenclature</i>	<i>Budget total</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Dispo.</i>	<i>%Réalisé</i>	<i>Réalisé N-1</i>
Dépense	65 500,00	62 282,17	3 217,83	95,09	60 228,42
Fonctionnement	65 500,00	62 282,17	3 217,83	95,09	60 228,42
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	65 500,00	62 282,17	3 217,83	95,09	60 228,42
Art. - 6331 Versement de transport	500,00	422,94	77,06	84,59	407,64
Art. - 6332 Cotisations versées au f.n.a.l.	50,00	33,83	16,17	67,66	32,64
Art. - 6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	900,00	790,27	109,73	87,81	850,30
Art. - 64111 Rémunération principale	42 500,00	40 599,22	1 900,78	95,53	39 503,02
Art. - 64112 Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	3 200,00	2 839,08	360,92	88,72	2 839,08
Art. - 64118 Autres indemnités.	700,00	347,16	352,84	49,59	341,04
Art. - 6451 Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	6 000,00	5 220,39	779,61	87,01	5 034,14
Art. - 6453 Cotisations aux caisses de retraites	10 600,00	11 101,58	-501,58	104,73	10 386,86
Art. - 6475 Médecine du travail, pharmacie	250,00	149,70	100,30	59,88	156,70
Art. - 6478 Autres charges sociales diverses	800,00	778,00	22,00	97,25	677,00

En 2019, le réalisé était de 60 228.42 €, soit 2 053.75 € de moins qu'en 2020. L'explication : avancement d'échelon de l'agent + augmentation de charges patronales.

Il n'y a qu'un seul agent payé sur le SIVOM depuis 2012, ce qui en fait un chapitre relativement aisé à estimer au BP.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert »**

- présentation : chapitre - article

<i>Nomenclature</i>	<i>Budget total</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Dispo.</i>	<i>%Réalisé</i>	<i>Réalisé N-1</i>
Dépense	6 882,34	6 882,34		100,00	5 830,38
Fonctionnement	6 882,34	6 882,34		100,00	5 830,38
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 882,34	6 882,34		100,00	5 830,38
Art. - 6811(ordre) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	6 882,34	6 882,34		100,00	5 830,38

Il s'agit des amortissements. Ils sont calculés en amont de la préparation budgétaire.

- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

- présentation : chapitre - article

Nomenclature	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	384 260,97	311 979,44	72 281,53	81,19	285 912,82
Fonctionnement	384 260,97	311 979,44	72 281,53	81,19	285 912,82
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	384 260,97	311 979,44	72 281,53	81,19	285 912,82
Art. - 6521 Déficit des budgets annexes à caractère administratif	63 560,97		63 560,97		
Art. - 6531 Indemnités	43 000,00	37 979,44	5 020,56	88,32	39 188,67
Art. - 6533 Cotisations de retraite	3 500,00		3 500,00		3 068,78
Art. - 6541 Créances admises en non-valeur					3 588,77
Art. - 6542 Créances éteintes	100,00		100,00		63,80
Art. - 657363 A caractère administratif	274 000,00	274 000,00		100,00	240 000,00
Art. - 65888 Autres	100,00		100,00		2,80

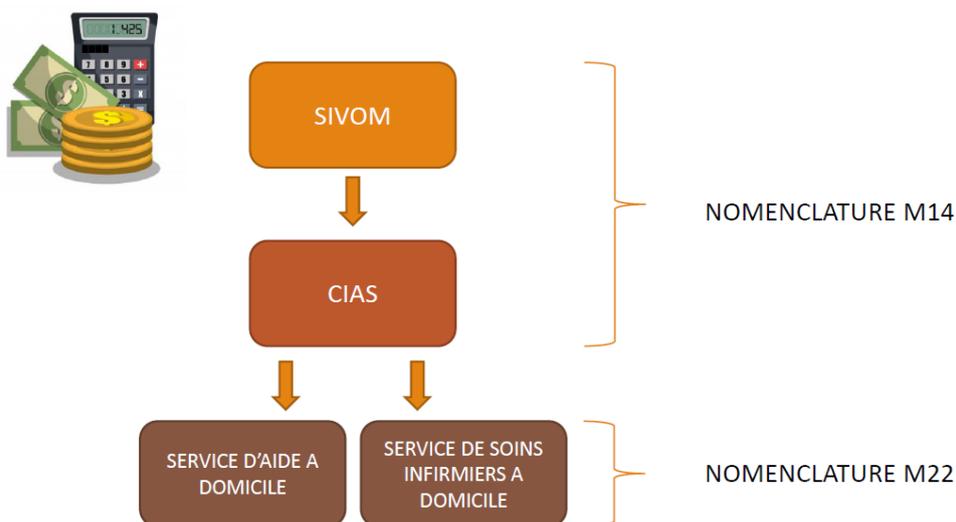
Ce chapitre est important. C'est à son niveau que nous plaçons nos excédents (ligne d'attente puisque ces sommes n'ont pas vocation à être utilisées). C'est également à ce niveau que sont inscrites les indemnités aux élus, et la subvention versée au CIAS.

- Au total pour les **indemnités des élus** (43 000.00 € étaient prévus) et 37 979.44 € ont été réalisés, soit 1 209.23 € de moins qu'en 2019. La raison est simple, un vice-Président était décédé en Janvier et non remplacé.

- **Subvention de fonctionnement au CIAS :**

Rappel sur l'organisation budgétaire des deux structures : Le CIAS dispose d'un budget général classique comme les communes. Le CIAS dispose de son budget général et porte en plus deux budgets annexes soumis à des organismes de tutelle.

Si un budget annexe doit être abondé en cours d'exercice, il peut l'être grâce à des « réserves » liées à des excédents sur les années précédentes des budgets annexes, ou par une subvention du budget propre de la structure porteuse, donc par le CIAS.



A l'issue de la construction du siège, l'ancienne mandature avait pris la décision de virer progressivement les excédents du SIVOM au CIAS à travers la subvention de fonctionnement que la SIVOM verse chaque année.

L'enjeu était de diriger ces fonds vers le budget où ils étaient les plus nécessaires. Normalement, la subvention de fonctionnement devrait servir uniquement à couvrir les dépenses de l'Administration générale (dépenses d'exploitation courantes liées au quotidien du siège, des consommables nécessaires à l'activité, et aux dépenses de personnel).

Depuis 2015, nous faisons face au CIAS à un double problème : un problème de trésorerie, et un besoin budgétaire sur le Service d'Aide à Domicile.

Depuis 2015, le Service d'Aide à Domicile a nécessité d'importants subventionnements de la part du Budget principal. Il s'agit de sommes variables d'une année sur l'autre compensant notamment la tarification trop basse accordée par le Département. Le budget principal, n'a pas les capacités nécessaires pour tout couvrir. De fait, depuis 2015, le subventionnement du SIVOM, au CIAS prend en compte cette réalité, et a augmenté au fil des années.

Voici un état combiné des deux mouvements à la fois la subvention du SIVOM au CIAS, et du CIAS vers le SAD.

SUBVENTION DU SIVOM AU CIAS	
EXERCICE	SOMME
2015	350 000.00 €
2016	220 000.00 €
2017	220 000.00 €
2018	280 790.24 €
2019	240 000.00 €
2020	274 000.00 €

## - Chapitre 66 « Charges financières »

- présentation : chapitre - article

Nomenclature	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	14 637,96	14 637,96		100,00	15 391,04
Fonctionnement	14 637,96	14 637,96		100,00	15 391,04
Ch. - 66 Charges financières	14 637,96	14 637,96		100,00	15 391,04
Art. - 66111 Intérêts réglés à l'échéance	14 637,96	14 637,96		100,00	15 391,04

Il s'agit du règlement des intérêts de l'emprunt, le capital étant versé sur la section d'investissement. Les chiffres sont inscrits dans les échéanciers.

## CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section finit avec un excédent de 27 068.22 €.

Chaque année depuis 2015, le budget est monté de manière à ne calculer que les dépenses essentielles à l'entretien et au fonctionnement du siège, les dépenses de personnel, et les indemnités des élus. Très peu d'excédents sont laissés sur ce budget. L'objectif est de subventionner le CIAS de la meilleure des manières puisque c'est lui qui supporte les services opérationnels (SAD, SSIAD, et Restauration) et qui a le plus besoin.

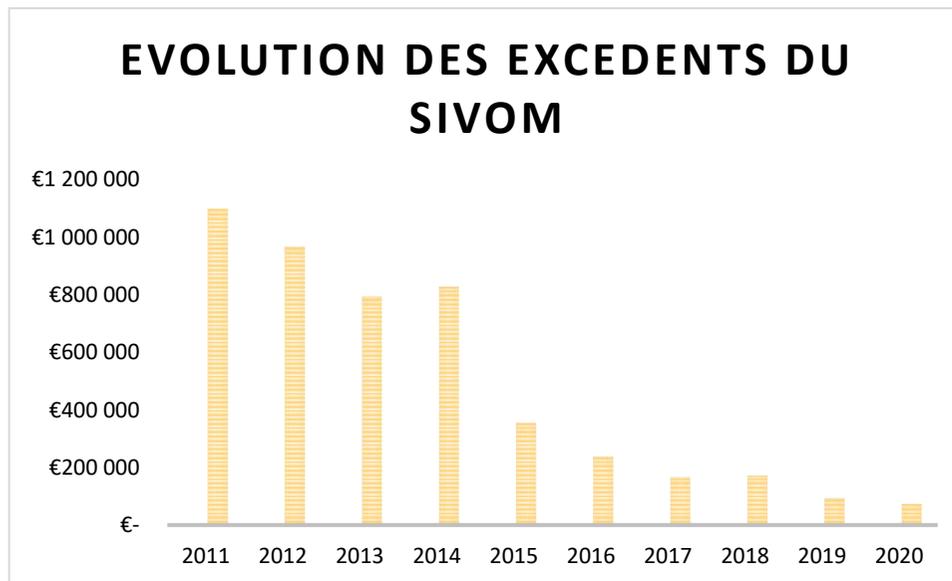
#### **RESULTATS CUMULES DE FONCTIONNEMENT A REPENDRE EN 2021**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>
Solde 2019	72 971.27 €
Résultat 2020	27 068.22 €
<b>Solde 2020</b>	<b>100 039.49 €</b>

## FOCUS EVOLUTION DES EXCEDENTS

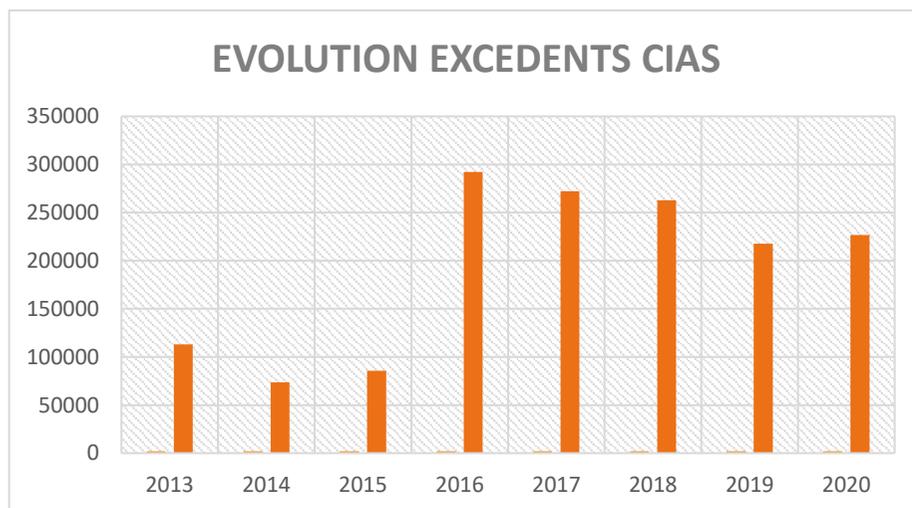
### AU SIVOM

EVOLUTION DES EXCEDENTS DU SIVOM									
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant	967 141,15 €	793 495,17 €	828 512,89 €	354 336,26 €	237 027,21 €	165 722,81 €	171 129,86 €	93 126.24 €	72 971.27 €

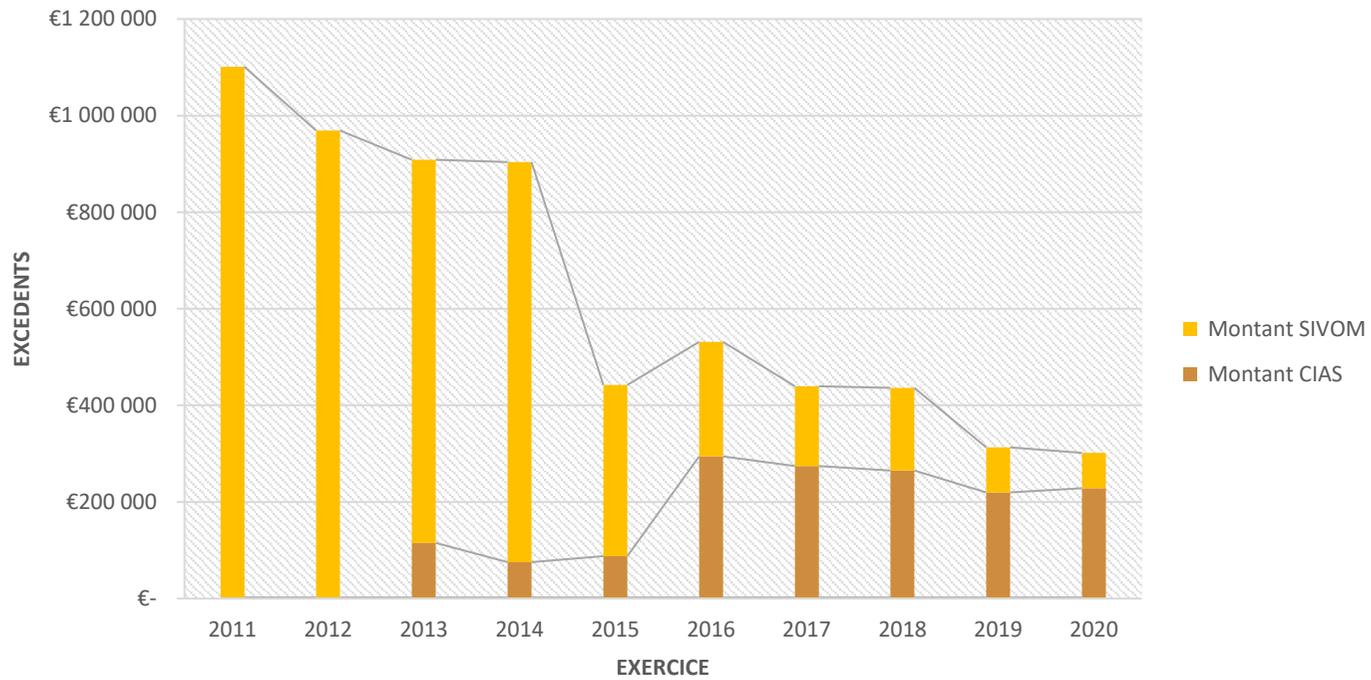


## AU CIAS

EVOLUTION DES EXCEDENTS DU CIAS								
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant	113 119,15 €	73 428,61 €	85 634,45 €	292 255,56 €	272 141,71 €	262 838,28 €	217 789,04 €	226 653,29 €



## EVOLUTION CROISEE DES EXCEDENTS SIVOM/CIAS



## BILAN DE L'ANNEE EN INVESTISSEMENT

### INVESTISSEMENT RECETTES

- présentation : chapitre - article - operation

<i>Nomenclature</i>	<i>Budget total</i>	<i>Réalisé total</i>	<i>Dispo.</i>	<i>%Réalisé</i>	<i>Réalisé N-1</i>
Recette	142 415,01	7 629,18	134 785,83	5,36	8 926,79
Investissement	142 415,01	7 629,18	134 785,83	5,36	8 926,79
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	134 694,29		134 694,29		
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	134 694,29		134 694,29		
Op. - OPFI Opération financière	134 694,29		134 694,29		
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 882,34	6 882,34		100,00	5 830,38
Art. - 281318(ordre) Autres bâtiments publics					1 236,00
Op. - OPFI Opération financière					1 236,00
Art. - 28158(ordre) Autres installations, matériel et outillage techniques	1 298,41	1 298,41		100,00	717,61
Op. - OPFI Opération financière	1 298,41	1 298,41		100,00	717,61
Art. - 28181(ordre) Installations générales, agencements et aménagements divers	2 036,34	2 036,34		100,00	
Op. - OPFI Opération financière	2 036,34		2 036,34		
Op. - OPNI Opération non individualisée		2 036,34	-2 036,34		
Art. - 28182(ordre) Matériel de transport	2 539,51	2 539,51		100,00	2 539,51
Op. - OPFI Opération financière	2 539,51	2 539,51		100,00	2 539,51
Art. - 28183(ordre) Matériel de bureau et matériel informatique	406,80	406,80		100,00	735,98
Op. - OPFI Opération financière	406,80	406,80		100,00	735,98
Art. - 28184(ordre) Mobilier	601,28	601,28		100,00	601,28
Op. - OPFI Opération financière	601,28	601,28		100,00	601,28
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	838,38	746,84	91,54	89,08	3 096,41
Art. - 10222 FCTVA	838,38	746,84	91,54	89,08	3 096,41
Op. - OPFI Opération financière	838,38	746,84	91,54	89,08	3 096,41

Les recettes sont constituées comme chaque année par les amortissements, le FCTVA, et les excédents reportés.

## INVESTISSEMENT DEPENSES

- présentation : chapitre - article - operation

Nomenclature	Budget total	Réalisé total	Dispo.	%Réalisé	Réalisé N-1
Dépense	142 415,01	31 643,45	110 771,56	22,22	27 344,87
Investissement	142 415,01	31 643,45	110 771,56	22,22	27 344,87
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	21 028,77	21 028,77		100,00	20 275,69
Art. - 1641 Emprunts en euros	21 028,77	21 028,77		100,00	20 275,69
Op. - OPFI Opération financière	21 028,77	21 028,77		100,00	20 275,69
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	121 386,24	10 614,68	110 771,56	8,74	7 069,18
Art. - 2128 Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00		25 000,00		
Op. - OPNI Opération non individualisée	25 000,00		25 000,00		
Art. - 21318 Autres bâtiments publics	25 000,00		25 000,00		3 584,38
Op. - OPNI Opération non individualisée	25 000,00		25 000,00		3 584,38
Art. - 2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	21 386,24		21 386,24		3 484,80
Op. - OPNI Opération non individualisée	21 386,24		21 386,24		3 484,80
Art. - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	10 614,68	14 385,32	42,46	
Op. - OPNI Opération non individualisée	25 000,00	10 614,68	14 385,32	42,46	
Art. - 2184 Mobilier	25 000,00		25 000,00		
Op. - OPNI Opération non individualisée	25 000,00		25 000,00		

Les dépenses ont concerné : Le remboursement de l'emprunt pour 21 028,77 € et l'achat d'un nouveau serveur.

### CONCLUSION SECTION INVESTISSEMENT

Pas de remarque particulière. Au vu de son activité et du caractère récent du siège, le SIVOM n'est une structure qui a vocation à réaliser de gros investissements. Aussi, il réalise ses investissements grâce aux excédents cumulés, ce qui explique le déficit de l'exercice en investissement.

### RESULTATS CUMULES D'INVESTISSEMENT A REPREDRE EN 2020

	INVESTISSEMENT
Solde 2019	134 694.29 €
Résultat 2020	-24 014.27 €
<b>Solde 2020</b>	<b>110 680.02 €</b>

## ORIENTATIONS 2021

---

### FONCTIONNEMENT

- Maintien de la participation communale à 10.00 € par habitant
- Renégociation du prêt
- Etude sur la consommation électrique et bilan thermique du bâtiment
- Refonte du site internet

---

### INVESTISSEMENT

- Changement du portail
- Travaux de réparation sur la partie technique du bâtiment suite à remboursement de la garantie dommage ouvrage